

Je ne disserterais pas plus longuement sur le sujet. Il m'intéresse et je suis porté à m'y attarder, mais la glace est rompue, et j'ai exprimé certaines vues qui ont une portée directe sur la question en discussion. Si l'on désire en connaître davantage, on me trouvera à mon bureau, ou encore je serai heureux de discuter le sujet avec tout honorable député qui me fera l'honneur de venir en conférer avec moi.

M. HUMPHREY (Kootenay-Ouest): Il me semble convenable que j'indique au moins mon attitude relativement au budget déposé par le ministre intérimaire des Finances (M. Robb). Avant d'entrer dans le cœur de la question, je désire me joindre à ceux qui ont adressé de bonnes paroles au ministre des Finances (M. Fielding). Je nourris le sincère espoir qu'il sera bientôt rendu à la santé et que nous aurons l'avantage de le revoir à son siège en cette enceinte.

Ce n'est pas mon intention de discuter par le menu les avantages et les désavantages du libre-échange et de la protection, les bons et les mauvais aspects du budget. Je me bornerai à exprimer mon avis quant à la répercussion qu'aura le budget sur ma propre région, mais sans perdre de vue l'effet qu'il pourra avoir sur l'ensemble du Dominion. Tout d'abord, je dirai que ce budget, tel qu'il m'apparaît, va se recommander à la majorité des électeurs de la circonscription que je représente, et, si je ne me trompe, assurera une plus grande mesure de prospérité aux industries agricoles, forestière et minière. Comme la circonscription que j'ai l'honneur de représenter est surtout agricole, quelque peu forestière et passablement minière, je me rends compte que ce qui serait à l'avantage des intérêts que j'ai indiqués serait certainement à l'avantage de la circonscription dans son ensemble. Il est très satisfaisant d'avoir sous les yeux un état financier du ministre intérimaire des finances et de savoir que l'état financier du pays est aussi bon qu'on nous le dit, eu égard surtout à la campagne organisée qui s'est donnée carrière au pays depuis six ou huit mois. Comme la province de la Colombie-Anglaise entre maintenant dans une ère de prospérité, je ne crois pas que ce budget nuise le moins au développement futur de la province, ou ait la moindre réaction désavantageuse sur aucune de ces industries. Nombre de facteurs autres que les questions de tarif douanier exercent une influence sur la prospérité du pays.

De quelques-unes de ces questions qui sont d'importance vitale pour tout le pays, j'aimerais à traiter très brièvement, et aussi m'efforcer de mettre en lumière des vues diffé-

rentes de celles qui ont été exprimées par certains honorables députés au cours de débats antérieurs. Au début de la présente session, à peu près tous les membres de la députation, je pense, ont été plus ou moins assiégés par une propagande couvrant tout le pays, demandant à grands cris l'économie et engageant les divers gouvernements à la pratiquer et à comprimer les dépenses le plus possible. Tout en étant d'accord avec la politique qui a été préconisée dans le pays tout entier, je ne suis pas d'avis de me laisser entraîner à donner mon appui à une politique que je jugerais être de fausse économie. Sans doute, en ce qui regarde beaucoup de formes de dépense, il ne sera peut-être pas nécessaire de pratiquer l'économie la plus rigide, mais, d'autre part, il sera nécessaire d'économiser dans une certaine mesure. Je crois de mon devoir d'appuyer le présent budget parce qu'il est avantageux à tout le Dominion.

Je profite de l'occasion de ce débat sur le budget pour traiter de plusieurs questions qui intéressent le pays tout entier, et ma circonscription en particulier. Et d'abord l'immigration. Depuis un an il me semble que le Gouvernement, plus que jamais, s'efforce de réaliser un programme d'immigration qui assure le développement du Canada; j'adresse donc ces quelques observations à l'honorable ministre de l'Immigration et de la Colonisation afin de lui faire profiter, si possible, de notre expérience de ces choses en Colombie-Anglaise. Au cours de la dernière session le Parlement adopta une loi imposant des restrictions à l'immigration chinoise; le pays peut à bon droit en féliciter le ministère. L'immigration constitue pour la province de Colombie-Anglaise un problème difficile: nous avons les Chinois et les Japonais et un nombre d'autres rares. A ce propos j'attire l'attention du ministre sur certains colons qui sont établis dans l'intérieur de notre province et qui à l'heure qu'il est n'observent pas les lois de la province ni les lois fédérales, à ce qu'il me semble. Ces gens sont appelés Doukhobors, si je peux me servir de ce terme. Ma circonscription compte entre deux ou trois mille de ces gens qui sont venus au pays voilà quelques années grâce à certain profit de colonisation. Depuis quelques années ils se sont isolés dans leurs propres colonies. Ils n'obéissent pas aux lois relatives aux naissances, aux mariages et aux décès; et ils ne cessent d'être traînés devant nos tribunaux de correctionnelle.

Le contact de ces différentes races nous a donné une certaine expérience en Colombie-Anglaise et nous sentons qu'il faut signaler ces questions aux autorités fédérales afin de